



1. CHARISME ET MISSION DE L'ORDRE HOSPITALIER DE SAINT JEAN DE DIEU

1. Envisager l'avenir sur la base de nos valeurs

L'humanité aborde le 3^{ème} millénaire avec peurs et espérances. D'énormes progrès ont été accomplis dans la manière de comprendre et de gérer le monde, devenu un grand village planétaire. D'importantes inégalités subsistent toutefois et les souffrances, résultats des guerres, des égoïsmes de classes et de groupes, et des limites de notre nature même, nous rappellent sans cesse la présence permanente de la douleur, de la maladie et de la mort.

L'Ordre Hospitalier de saint Jean de Dieu qui compte 1.500 frères, quelques 40.000 collaborateurs, employés et bénévoles et près de 300.000 bienfaiteurs et sympathisants appartient à ce grand village. Nous sommes présents sur cinq continents dans 46 pays pour remplir notre apostolat au service des malades, des pauvres et de ceux qui souffrent, dans 300 institutions environ. Tous, membres d'un même corps, d'une même famille, l'Ordre, nous vivons des réalités différentes. Certains d'entre nous vivent et travaillent dans des centres et des sociétés hautement technicisées, alors que d'autres se trouvent dans des sociétés en voie de développement. Certains vivent dans des pays où règne la paix alors que d'autres subissent la violence et la guerre ou doivent faire face aux séquelles de conflits meurtriers. Certains vivent dans un climat de liberté alors que d'autres en sont privés et se voient limités dans leurs droits fondamentaux. Certains se dévouent dans des activités strictement hospitalières et d'autres s'occupent davantage de questions sociales et de marginalisation. Certains offrent leur soutien pour aider à mieux vivre, d'autres accompagnent les mourants pour les aider à mourir dans la dignité.

Nous travaillons pour offrir à tous notre hospitalité en mettant l'accent sur la santé physique, la santé psychique et des conditions de vie dignes, partout dans le monde.

Au seuil du troisième millénaire, des hommes et des femmes s'interrogent sur leur avenir, celui de leurs institutions et de leur société.

Nous tous, qui réalisons l'œuvre de l'Ordre hospitalier de saint Jean de Dieu dans le monde, nous nous interrogeons aussi sur son avenir pour pouvoir continuer à servir l'homme souffrant et à l'aider à se reconstruire.

Au moment d'envisager cet avenir, le désir d'incarner de nouvelles réalités pourrait faire commettre l'erreur d'ignorer le passé. D'autre part, la nécessité d'un renouvellement profond et des situations particulières demandent des réponses nouvelles.

L'Ordre Hospitalier veut préparer l'avenir en tenant compte des éléments positifs du passé à la lumière d'une réflexion actualisée sur les valeurs et les principes qui ont toujours inspiré son action, en tenant compte des besoins et appels d'aujourd'hui.

Ceci entraînera très probablement des changements pour continuer d'assurer une

présence active et d'offrir un service et un message d'actualité.

Toute œuvre de saint Jean de Dieu doit se fonder sur les valeurs qui ont caractérisé l'Ordre depuis ses débuts.

L'article 43 des Statuts Généraux souligne les principes auxquels l'Ordre ne peut renoncer :

- *considérer la personne assistée comme le centre d'intérêt de nous tous, qui vivons et travaillons dans l'hôpital ou dans toute autre œuvre d'assistance;*
- *promouvoir et défendre les droits du malade et du nécessiteux en tenant compte de leur dignité personnelle;*
- *s'engager avec fermeté à défendre et à promouvoir la vie humaine;*
- *reconnaître le droit de la personne assistée à être convenablement informée sur son état de santé;*
- *observer les exigences du secret professionnel et faire en sorte qu'il soit respecté aussi par tous ceux qui approchent les malades et les nécessiteux;*
- *défendre le droit de mourir avec dignité en étant attentifs et en respectant les justes désirs et les besoins spirituels des mourants, parce que nous sommes conscients que la vie humaine a un terme mais trouvera sa plénitude dans le Christ;*
- *respecter la liberté de conscience des personnes que nous assistons ainsi que celle de nos collaborateurs, mais exiger que soit acceptée et respectée l'identité de nos centres hospitaliers;*
- *valoriser et promouvoir les qualités et les compétences professionnelles de nos collaborateurs en les encourageant à participer activement à la mission d'assistance et apostolique de l'Ordre et en les invitant à participer aux prises de décision dans nos œuvres en fonction de leurs aptitudes et responsabilités;*
- *refuser la recherche du profit en observant les normes économiques justes et en exigeant qu'elles ne soient pas violées chez nous.*

Les frères et leurs collaborateurs représentent un capital important pour mener à bien la mission de l'Ordre, aussi souhaitons-nous partager notre charisme avec ceux qui se sentent inspirés par l'esprit de saint Jean de Dieu.

Dans le cadre de notre mission, en particulier en ce qui concerne les secteurs les plus défavorisés, nous sommes prêts à collaborer avec les organisations ecclésiales et civiles à condition qu'elles respectent nos valeurs. Celles-ci, profondément présentes chez notre fondateur se sont structurées au fil des ans, en s'appuyant sur la réflexion menée et le bien réalisé par ses successeurs. Nous aussi, nous devons continuer cette réflexion sur la mission de l'Ordre en tenant compte de la tradition.

Le principe qui étaye l'action de Jean de Dieu est son désir de « faire le bien », bien fait, de ne pas se limiter à une assistance qui négligerait la qualité, mais d'unir charité chrétienne et justice pour offrir aux malades et aux démunis un service de qualité.

2. Le charisme de l'Ordre

Jean de Dieu était un homme charismatique : sa manière d'agir attirait l'attention de tous ceux qui le rencontraient au point que son rayonnement dépassait les murs de Grenade pour atteindre les villages et les villes d'Andalousie et de Castille. Son charisme dépassait sa personne et ne se limitait pas seulement à des attitudes et à des gestes humains d'amour pour les malades et les démunis, mais éveillait l'admiration et invitait à s'engager à ses côtés.

En théologie, le charisme est toute forme de présence de l'Esprit qui enrichit le croyant et le rend capable d'accomplir un service pour autrui. Le religieux a été consacré pour vivre un charisme particulier comme don reçu de l'Esprit, par la grâce et la rencontre vitale avec Dieu, par l'ouverture et le service rendu à l'humanité.

Par la grâce de l'Esprit, le charisme de l'hospitalité s'est incarné en Jean de Dieu et est devenu la semence vivante qui, au cours des temps, a inspiré des hommes et des femmes à l'imiter pour prolonger la présence miséricordieuse de Jésus de Nazareth, en se mettant au service de ceux qui souffrent.

Les Constitutions de l'Ordre définissent ainsi le charisme:

"En vertu de ce don, nous sommes consacrés par l'action de l'Esprit Saint, qui nous fait participer de façon singulière à l'amour miséricordieux du Père. Cette expérience nous inspire des attitudes de bienveillance et de dévouement: elle nous rend capables d'accomplir la mission d'annoncer et de réaliser le Royaume parmi les pauvres et les malades; elle transforme notre existence et fait en sorte qu'à travers notre vie se manifeste l'amour particulier du Père envers les plus faibles, que nous cherchons à sauver à la manière de Jésus".

Le frère vit en communion avec d'autres qui, comme lui, ont entendu l'appel à vivre ce même charisme. Cet amour-communion se manifeste dans l'accomplissement d'une mission au service des blessés de la vie.

Les frères, appelés à vivre l'hospitalité, participent directement au charisme de Jean de Dieu dont le rayonnement atteint également les collaborateurs : *"Celui qui rencontre Jean de Dieu découvre dans sa vie une espèce de lumière qui le pousse à vivre l'hospitalité en imitant Jean et ses frères (...) Les fidèles laïcs qui se sentent invités à vivre l'hospitalité participent au charisme de Jean de Dieu en s'ouvrant à la spiritualité et à la mission des frères et en incarnant dans leur vocation personnelle.*

Le niveau de participation varie d'une personne à l'autre. Certains se sentent plus unis à la spiritualité de l'Ordre, d'autres à l'accomplissement de sa mission concrète. Ce qui importe c'est que le don de l'hospitalité de Jean de Dieu crée des liens de communion entre les frères et leurs collaborateurs et les poussent à vivre leur vocation respective en manifestant l'amour miséricordieux du Père".

3. La mission de l'Ordre

Les Constitutions de l'Ordre définissent ainsi sa mission :

“ Encouragés par le don que nous avons reçu, nous nous consacrons à Dieu et nous nous dévouons au service de l'Église dans l'assistance aux malades et aux nécessiteux, avec une préférence marquée pour les plus pauvres ”

Cette présentation générale vaut pour la totalité de l'Ordre et pour toutes ses œuvres. Chacune de celles-ci est unique et s'efforce de répondre à des besoins concrets. **L'objectif de notre mission est d'évangéliser le monde de la souffrance par la réalisation de services et de structures sanitaires ou sociales qui offrent une assistance globale à la personne.** Dès lors, chaque réalité doit répondre aux questions suivantes :

- pourquoi cette Œuvre ?
- à qui s'adresse notre service ?
- qui le réalise ?
- quelles sont les structures les plus appropriées ?

Tel est le chemin à parcourir pour concrétiser les valeurs que nous voulons promouvoir et pour réaliser notre mission dans la société. Dans la mesure où notre service se sera inspiré de ces valeurs, nous aurons réalisé une véritable œuvre de l'Ordre de saint Jean de Dieu.

Par ailleurs, chaque Œuvre se doit d'identifier ses bénéficiaires et de réfléchir à l'incidence que peut avoir son action sur la vie de leurs proches. En outre, il faut examiner le rayonnement qu'elle exerce sur son environnement. Les services qu'elle offre doivent constituer une réalité dynamique, car notre société est en continuelle mutation de même que l'homme que nous soignons.



2. FONDEMENTS BIBLIQUES ET THEOLOGIQUES DE L'HOSPITALITÉ

1. La souffrance : approche philosophique et religieuse

L'homme et la souffrance

"Qu'est-ce que l'homme? Quel est le sens de la souffrance, du mal, de la mort qui, malgré tous les progrès subsistent encore? Qu'y a-t-il après cette vie sur terre?"

La réalité de la souffrance humaine demeure une question fondamentale à laquelle les religions et les différents systèmes philosophiques ont voulu donner une réponse, chacun à sa façon, sans pour autant soulever le voile du mystère qui l'enveloppe.

Cinq approches sont possibles pour aborder cette question angoissante.

La première est celle qu'on pourrait qualifier de **magique ou mystérieuse** dans la mesure où la souffrance apparaît comme inéluctable et incompréhensible. Elle s'inspire souvent d'un mythe où la divinité présente son caractère punitif et où le dieu du mal l'emporte sur le dieu du bien. Tout est projeté dans une dimension surnaturelle et, les remèdes capables d'affranchir l'homme de sa souffrance appartiennent également au domaine du surnaturel (sorciers, chamans, rites exorcistes, etc.). Une telle conception persiste encore auprès de certaines populations dites « primitives » et demeure comme un substrat ancestral dans de nombreuses conceptions religieuses.

Une deuxième approche est celle de la **négation de la souffrance** ; elle trouve son origine dans la philosophie épicurienne pour aboutir à l'individualisme hédoniste de ce siècle. Toutes les réalités douloureuses de la vie constituent une limite à la conquête du plaisir et il convient donc de ne pas s'en soucier, en s'efforçant de jouir du temps présent tant que c'est possible. Il s'agit d'un authentique « refoulement » de la douleur et de l'angoisse que génère la souffrance. Un grand nombre des désespoirs contemporains trouvent leurs racines dans un tel substrat culturel parce qu'ils refusent une réalité douloureuse et qu'ils en arrivent à nier la vie elle-même, quand son poids devient trop lourd.

Une autre approche, opposée à la précédente, est celle que nous retrouvons dans **l'acceptation héroïque de la souffrance**. Le stoïcisme est devenu une philosophie et l'adjectif stoïque qualifie celui qui accepte sans se plaindre de grosses souffrances. Cette forme de courage a été particulièrement appréciée par le christianisme qui a retenu dans son élaboration théologique certains éléments issus du stoïcisme. Ceux-ci en effet, semblaient justifier l'acceptation de la croix par Jésus et l'attitude des martyrs. Une telle clé de lecture n'est pas satisfaisante car elle est à l'origine d'une exaltation pseudo-chrétienne de la souffrance, appelée "dolorisme", et dont il est bien difficile de se libérer.

Une quatrième approche est celle de **l'annulation de la souffrance** grâce à un cheminement intérieur qui conduit graduellement à faire abstraction de toute passion et de toute souffrance, tant physique que psychique. Cette approche atteint son

sommet dans le bouddhisme et se retrouve dans d'autres philosophies et religions orientales qui, de nos jours, exercent une grande attraction sur le monde occidental. L'attention aux personnes qui souffrent est particulièrement accentuée dans la religion bouddhiste qui fait de la «compassion» un des sentiments universels qui rapprochent l'homme de la divinité. Il convient de noter que l'aide offerte à celui qui souffre consiste davantage à surmonter les désirs qui sont à l'origine de sa souffrance qu'à trouver la solution aux problèmes, même matériels, qui peuvent en être la cause.

La dernière approche est **celle du christianisme**. Dieu ne veut pas la souffrance, celle-ci est un mystère. Elle fait partie de la condition humaine. Sans vouloir la convertir en une réalité positive en soi, le christianisme propose des réponses à la douleur et transforme son absurdité en un possible instrument de bien pour soi et pour autrui.

Le message de libération de l'Évangile

L'attitude de Jésus envers l'homme malade est pour nous un exemple, Il est venu donner sens à la souffrance, Il participe à celle de ses proches, Il accueille le désir de guérison de ses contemporains, Il guérit tout l'homme malade, Il veut son salut et non seulement sa santé.

Avoir soin de ceux qui sont dans le besoin devient ainsi un nouveau signe de l'alliance entre l'homme et Dieu. L'amour de Dieu renouvelle ce pacte entre le créateur et sa créature. La force de cet amour fait revivre le pauvre, le malade, l'exclu. Les fondements de l'hospitalité, dont il faut approfondir les racines bibliques et théologiques se basent sur la continuité dans l'histoire des gestes du Christ confiés à ses disciples.

2. L'hospitalité

Quand nous parlons d'hospitalité aujourd'hui, nous ne pensons en général qu'à l'accueil que nous offrons en recevant un hôte à la maison. Dans la réalité trinitaire on peut voir la racine profonde d'une vie divine qui devient hospitalité. Hospitalité du Père qui "crée un espace" dans son essence, depuis toute éternité, pour engendrer le Fils, mais également hospitalité du Fils qui accueille en lui le don générateur du Père. Enfin hospitalité de l'Esprit qui devient don réciproque entre le Père et le Fils et donc identité personnelle d'un amour accueillant.

L'Hospitalité dans l'Ancien Testament

L'hospitalité dans l'Ancien Testament, comme d'ailleurs dans toutes les cultures antiques, ne se limitait pas comme nous le faisons aujourd'hui, à un simple accueil de l'hôte, c'est-à-dire lui offrir le gîte et le couvert. Offrir l'hospitalité signifiait faire entrer son hôte dans son cercle d'intérêts, le défendre contre ses ennemis, le protéger et lui manifester un profond respect, s'occuper de sa personne et veiller à ses besoins.

Les raisons d'une telle attention sont nombreuses. La première d'ordre culturel : derrière l'étranger en quête d'hospitalité pouvait se cacher une divinité. Dans

l'approche monothéiste, les divinités se transforment en anges. On en voit une indication claire dans l'épître aux Hébreux 13,2 : *“Ne négligez pas l'hospitalité; c'est en la pratiquant que sans le savoir, certains ont accueilli des anges”*.

La deuxième motivation est plus spécifique. L'Araméen errant que fut Abraham, père du peuple élu, a vécu comme un étranger et c'est comme peuple étranger qu'Israël a vécu en Égypte. Et donc Israël comprend très bien la condition de l'étranger et sait à quel point il a besoin d'hospitalité. L'avertissement de l'Écriture Sainte est très clair pour ceux qui seraient tentés de le mépriser : *“Vous traiterez l'expatrié qui séjourne chez vous comme un indigène parmi vous, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous étiez des expatriés au pays d'Égypte.”*

Il existe une motivation religieuse, développée ultérieurement dans le Nouveau Testament, celle de suivre l'exemple de Dieu. Dieu est hospitalité. En premier lieu il accueille l'étranger et demande que l'on soit hospitalier à son égard ; Il veut qu'on lui donne une partie des biens qui lui sont consacrés.

L'hospitalité dans le Nouveau Testament

Avant d'examiner les gestes concrets d'hospitalité de Jésus, il faudrait réfléchir sur l'événement “hospitalier” qui est à la base de la foi chrétienne, c'est-à-dire l'Incarnation. Marie devient “l'hôte de Dieu” par excellence, en l'accueillant dans son sein et, l'Emmanuel “Dieu parmi nous”, devient l'hôte de l'humanité toute entière. De l'accueil de Marie, présenté dans l'Annonciation, jaillira ce geste merveilleusement hospitalier: la visite à Élisabeth et l'accueil que cette dernière réserve à la mère de Jésus.

À l'hospitalité pratiquée dans l'Ancien Testament, s'ajoute la nouveauté du message et des œuvres de Jésus. L'accueil de l'autre, surtout s'il est dans le besoin, acquiert à la lumière de l'Évangile une autre signification.

Celle-ci découle de l'identification du Christ lui-même avec le pauvre. En accueillant le pauvre on accueille le Christ, pour aimer le Christ il faut aimer le pauvre ; ce qui est fait (ou n'est pas fait) au pauvre, est fait (ou n'est pas fait) au Christ. Il s'agit d'une authentique transfiguration du pauvre dans le Christ. C'est sur l'amour du pauvre et les gestes qui le concrétisent que nous serons jugés.

Le Dieu Hospitalité de l'Ancien Testament qui défendait l'étranger, la veuve et l'orphelin devient visible dans le Christ dont la vie se passe entièrement au service des autres. Ses paroles ne sont pas de simples exhortations, mais se traduisent en actions et deviennent une référence exemplaire pour tous les chrétiens. Le Christ accueille chaque malade dans une attitude de bienveillance. Il ne se limite pas à en guérir la maladie, il embrasse tout son univers existentiel. Il touche le lépreux, rompant ainsi le mur de ségrégation qui le marginalisait ; il redonne la vue à l'aveugle en ouvrant les yeux de tous sur cette croyance erronée qui établissait un lien entre faute individuelle et maladie ; il ressuscite le fils de la veuve de Naïm ; Il accueille les prostituées et, ce faisant, s'expose aux critiques des bien-pensants ; il devient l'hôte des publicains en partageant leur table, et provoque ainsi l'hostilité de tout un peuple. Il pardonne le geste de ses bourreaux, la trahison ou la lâcheté de ses amis, il accepte l'abjection de la croix.

Tous les gestes et attitudes du Christ sont pour nous un enseignement et une invitation à vivre à sa suite l'Hospitalité.

La grande parabole que le Christ nous livre est celle du Bon Samaritain modèle de l'hospitalité. La raison qui a provoqué ce récit est une question posée à Jésus sur la manière de comprendre qui est son prochain. Dans la conception juive de l'époque, n'était retenu comme son prochain, que son compatriote ou une personne liée à soi par des liens particuliers du sang ou de l'amitié. Jésus, pour indiquer qui est le "prochain", c'est-à-dire le plus proche de soi, choisit "le plus lointain", l'ennemi haï, le Samaritain.

La parabole propose une réflexion sur la véritable hospitalité. Tout d'abord, le Samaritain fait passer l'accueil du blessé avant ses intérêts personnels : il se trouvait en voyage, il s'arrête, il retarde ses engagements ; il accomplit ce qu'il juge être son devoir sans hésiter. Il s'efforce d'utiliser au mieux ses ressources. Puis il nettoie et soigne ses blessures, il les panse, il le charge sur sa monture et lui trouve un hébergement.

Enfin il organise un lieu d'assistance et y fait participer la Communauté. Il invite l'aubergiste à prendre soin du blessé et donne de sa bourse les fonds nécessaires, faisant preuve ainsi d'une vraie solidarité.

La conclusion de la parabole est l'invitation à laquelle saint Jean de Dieu a répondu par toute sa vie ainsi que tous ceux qui ont reçu en don le charisme de l'hospitalité : « va, toi aussi, fais de même ».

3 L'HOSPITALITÉ SELON SAINT JEAN DE DIEU

1. Le charisme de l'hospitalité

Le charisme de l'hospitalité est un don de l'Esprit pour une mission ecclésiale en faveur des pauvres, des malades et des démunis.

Ce charisme et la mission qui l'accompagne, ont été vécus, par notre fondateur d'une manière qui lui était tellement caractéristique, qu'il a inauguré une véritable "culture" de l'hospitalité, originale et de grande vitalité. Cette culture revêt une valeur prophétique pour le renouvellement de l'Église et de la société.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par la miséricorde.

L'hospitalité de Saint Jean de Dieu se base sur l'expérience que notre fondateur a faite de la miséricorde de Dieu. Ceci lui a permis de prendre conscience de sa condition de pécheur et lui a révélé la miséricorde infinie et le grand amour d'un Dieu qui pardonne et établit une communion de vie avec tous ses enfants. Cette expérience constitue la caractéristique fondamentale du charisme de l'Hospitalité.

“ Si nous considérons combien est grande la miséricorde de Dieu, jamais nous ne cesserions de faire le bien quand nous le pouvons ”.

Saint Jean de Dieu était profondément miséricordieux, compatissant, capable de comprendre, de pardonner et d'aider son prochain. Cette attitude était le fruit de la conscience profonde qu'il avait du pardon du Seigneur. Il considérait la vie comme un don de la miséricorde divine.

“ Notre Seigneur Jésus Christ n'use-t-il pas envers nous d'une si grande miséricorde qu'il nous donne le manger, le boire, le vêtement et tout, sans aucun mérite de notre part? ”

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par la solidarité

L'expérience de la miséricorde divine bouleverse la vie de Saint Jean de Dieu. Le jour de sa conversion, il se dépouille de tout ce qu'il possédait pour devenir le disciple de Jésus-Christ.

« En ville comme dans ses voyages, il allait toujours nu-pieds, nu-tête, barbe et cheveux coupés ras. Délaissant la chemise, il portait pour tout vêtement un manteau de drap grossier de couleur grise et des pantalons en toile de laine. Il ne se déplaçait jamais autrement qu'à pied, et ce, même en voyage, malgré la fatigue et l'état pitoyable de ses pieds. Depuis le jour où il entra au service du Seigneur jusqu'à sa mort, il alla toujours tête nue, indifférent à la pluie comme à la neige. Et pourtant il compatissait profondément avec les souffrances, aussi légères fussent-elles, de ses semblables et n'avait de cesse de les adoucir, comme si lui-même vivait dans un bien-être continu. »

Sa première maison a connu des débuts bien modestes pour accueillir des pauvres comme lui.

« Résolu à venir en aide aux pauvres, Jean de Dieu s'entretint avec plusieurs âmes charitables qui l'avaient soutenu dans ses tourments. Avec leur aide il loua une maison à la poissonnerie de la ville, idéalement située près de la Place Bibarrambla. C'est là en effet qu'il recueillait les malheureux, les infirmes et les estropiés. Il acheta ensuite quelques nattes de jonc et de vieilles couvertures sur lesquelles ils puissent s'étendre. Faute d'argent, il ne pouvait faire mieux pour l'instant ».

Saint Jean de Dieu s'est identifié aux pauvres et aux malades qu'il accueillait et soignait comme s'il était l'un d'entre eux, avec les richesses du charisme de l'hospitalité que Dieu lui avait donné. Jamais il n'a refusé d'aider une personne dans le besoin.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par la communion fraternelle

Médiateur entre les riches et les pauvres, les puissants et les méprisés de ce monde, Jean de Dieu a pratiqué l'hospitalité de communion.

Quand Jean circulait la nuit en criant *“ faites le bien mes frères à vous-mêmes pour l'amour de Dieu ”* il voulait secouer les consciences de leur torpeur afin qu'elles ne s'assoupissent pas sur les misères de leurs frères. Il demandait sans relâche et donnait sans compter.

Quand il écrivait des lettres de remerciement pour les dons reçus, et dans lesquelles il racontait sa douleur devant les souffrances des misérables qu'il ne pouvait soulager tout seul, et quand il avait recours sans cesse à des emprunts qu'il ne pouvait rembourser qu'avec peine, il s'efforçait de construire une communauté de communion où tous pourraient se sentir frères, aimés, aidés et pardonnés par Dieu, comme lui-même se sentait aimé et pardonné. Il savait que si tous pouvaient vivre une expérience profonde de la miséricorde de Dieu comme lui la vivait, l'Église et la société deviendraient vraiment la famille des enfants de Dieu, habitée par la vie et la communion divine, et attentive aux besoins des nécessiteux.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par la créativité

Dans une ville qui comptait hôpitaux et maisons pour pauvres, Saint Jean de Dieu a découvert cependant de nombreux malades et laissés pour compte. Il s'est ouvert un espace nouveau dans la pratique de l'hospitalité, il a devancé ceux qui avaient la responsabilité de résoudre ces problèmes.

Saint Jean de Dieu voyait toutes les souffrances, qu'elles soient du corps ou de l'esprit.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime dans une prise en charge globale

En pratiquant l'hospitalité, Saint Jean de Dieu prend soin de toute la personne. Tous, malades et nécessiteux étaient d'abord des personnes. Tous étaient ses frères et ses sœurs. Tous étaient dignes d'être aidés et pardonnés par lui et par ses compagnons.

L'hospitalité de saint Jean de Dieu, était à la fois préventive et d'urgence, curative et de réhabilitation. Il soignait et prenait en compte la personne dans sa globalité : il offrait à tous ceux qui se présentaient gîte et couvert, soins, accompagnement, éducation, insertion, soutien spirituel.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par la réconciliation

Saint Jean de Dieu traitait tout le monde de la manière dont il se sentait traité par Dieu. Pour lui, le soin des blessures morales et spirituelles étaient un préalable pour guérir les maladies du corps. La capacité de pardon et de réconciliation de saint Jean de Dieu, son habileté à construire des ponts de fraternité, sont pour tous, un appel à être à sa suite, ouvriers de paix et de réconciliation. En vertu de son charisme d'hospitalité miséricordieuse, il pardonnait et accueillait les abandonnés et les affligés, quels que furent leur passé et leurs fautes.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par le bénévolat et la collaboration.

L'amour sans limite de saint Jean de Dieu avait une telle vitalité qu'il provoquait à son tour l'amour, la charité chrétienne et suscitait la collaboration.

Ses collaborateurs les plus directs furent les premiers compagnons ou frères portant l'habit. Certains de ses contemporains attirés par son charisme sont devenus des collaborateurs et des bienfaiteurs de son œuvre, ceux-ci, à leur tour, ont promu et défendu l'originalité de sa mission.

Cette identité d'appartenance à la famille de saint Jean de Dieu reste valable pour le présent et l'avenir.

Le charisme de l'hospitalité s'exprime par une attitude prophétique

Un des points les plus originaux de l'hospitalité de saint Jean de Dieu est son aspect prophétique. Sans moyens, étranger immigré, décréta fou, totalement donné à Jésus-Christ et à ceux qui souffrent, il a tracé de nouvelles routes pour l'Église et pour la société.

Son approche originale, étonnante, déconcertante, a agi comme un ferment dans l'Église pour le renouvellement de l'accueil des personnes souffrantes. Ce modèle a servi aussi de guide pour sensibiliser la société à de nouvelles attitudes envers les plus déshérités.

2. L'hospitalité dans l'Ordre de Saint Jean de Dieu

Au fil des siècles.

Les premiers frères et compagnons de saint Jean de Dieu ont participé à son charisme hospitalier, ils l'ont pratiqué et diffusé. L'acte de fondation de l'hôpital d'Antoine Martin de Madrid parle du dénuement extrême dans lequel se trouvaient " les malades avec plaies contagieuses ". Lui-même, dans son testament, affirme que Jean de Dieu l'a laissé à la tête de son hôpital, à sa place.

Des témoins sont unanimes pour déclarer que les frères, les compagnons recevaient avec grande charité et libéralité tous les pauvres sans exception, autochtones ou étrangers, curables ou incurables, fous ou sains d'esprit, petits enfants et orphelins. Ils le faisaient pour imiter Jean de Dieu, leur fondateur.

Dès les premières décennies de la vie de l'Ordre, l'assistance sur les champs de bataille et dans les armées, est devenue une constante dans des pays comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la France.

Pendant cinq siècles, les frères et les laïcs de l'Ordre, ont donné un précieux témoignage de fidélité au charisme de l'hospitalité.

L'action de l'Ordre est particulièrement active dans deux secteurs : celui des interventions en cas d'épidémies et celui des hôpitaux en pays de mission ; certains d'entre eux deviendront des centres de formation à la vie chrétienne.

Dans plusieurs pays l'Ordre crée des écoles de médecine, de chirurgie et de soins infirmiers.

Au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, la psychiatrie devenant une discipline spécialisée de la médecine, l'Ordre commence à fonder et à gérer des centres spécifiquement destinés aux malades mentaux. En France, ce développement est particulièrement important sous l'impulsion de Paul de Magallon dès 1823.

D'autres provinces, à partir des différentes restaurations européennes du XIX^{ème} siècle (allemande, polonaise, autrichienne et italienne) fondent des œuvres consacrées aux malades et handicapés mentaux, enfants et jeunes adultes. Les provinces d'Irlande, d'Angleterre et d'Australie-Asie se sont spécialisées dans des services pour les handicapés ; leurs efforts pour les différencier des malades mentaux représentent une contribution importante ; ils se sont efforcés de faire changer la terminologie utilisée à leur endroit afin de souligner leurs droits et leur dignité de personnes.

L'assistance aux enfants et jeunes handicapés physiques a été une réponse de Benoît Menni à un besoin urgent en Espagne à l'époque et jusqu'à récemment encore. Aujourd'hui, certains hôpitaux généraux pédiatriques d'avant-garde ont pris la relève, de même que certains centres orthopédiques et de rééducation.

Les accueils de nuit pour les SDF, les foyers et maisons de retraite pour personnes âgées, les centres pour les personnes handicapées, s'inscrivent également dans le cadre du charisme de saint Jean de Dieu.

L'Ordre a toujours eu à cœur de développer sa dimension missionnaire qui remonte à ses origines. La fondation de Cartagène (Colombie) en 1596 a été la première parmi les dizaines de fondations qui ont été créées en Amérique, en Afrique et en Asie jusqu'au siècle dernier.

Les fondations missionnaires se poursuivent aujourd'hui, en Amérique, en Afrique, en Asie et en Océanie. L'Ordre veut continuer l'évangélisation du monde de la santé

comme l'a fait saint Jean de Dieu et comme Jésus-Christ nous demande de le faire.

Présence actuelle

Les exigences de la Nouvelle Évangélisation, préconisées par l'Église au seuil du troisième millénaire, conduisent l'Ordre à s'interroger sur une Nouvelle Hospitalité qui devrait s'exprimer par des œuvres novatrices pour la société et par de nouvelles réponses.

L'Ordre a accompli un effort considérable pour moderniser son action dans les centres traditionnels.

L'humanisation et la pastorale ont connu depuis ces vingt dernières années une revitalisation nécessaire pour répondre aux souffrances des malades et de leurs familles.

Il a toujours insisté sur une approche globale de la personne. Il est indispensable de renouveler et d'adapter la prise en compte pastorale et spirituelle de chacun.

Au cours de ces dernières années ce travail d'humanisation et de pastorale s'est accompagné d'une formation en matière d'éthique de la vie et de la santé.

Un changement significatif a été l'intégration des laïcs. Il n'y a pas si longtemps encore, la communauté des frères, avec l'aide de quelques laïcs, pouvait seule assumer le service auprès des malades. Aujourd'hui ces laïcs sont les principaux acteurs dans les établissements ; ils sont présents dans tous les secteurs, y compris aux postes de gestion et de direction.

De nombreux bénévoles travaillent à leurs côtés et assument des responsabilités pour l'humanisation et la pastorale. Leur présence, sans cesse renouvelée, constitue un atout dans nos centres grâce à une formation appropriée.

Les frères assurent une présence de référents en matière d'éthique et de morale, ils sont une conscience critique, des précurseurs et des prophètes de la bonne nouvelle pour toutes les personnes souffrantes, quelles que soient leurs cultures ou leurs religions.

Nouvelles formes de présence

Aujourd'hui l'Ordre étend son action aux hôpitaux de jour, aux soins à domicile, aux dispensaires. Il promeut des initiatives novatrices pour répondre aux nouvelles pathologies modernes : toxicomanie, sida, maladies chroniques.

Les téléphones de l'espoir, la publication de bulletins et de dépliants contenant des messages humains et chrétiens, de magazines invitant à réfléchir sur des questions de formation éthique et hospitalière sont autant de réponses aux souffrances de la solitude, de l'abandon, du désespoir.

L'Ordre s'efforce également de répondre aux nouveaux besoins de la société en faisant participer des frères et des laïcs aux œuvres et projets d'Église et

d'organismes nationaux et internationaux dans les domaines sanitaires et sociaux.

De telles initiatives sont prises dans plusieurs provinces qui collaborent entre elles, avec des organisations non gouvernementales et avec certains gouvernements, surtout ceux des pays en voie développement.

Le charisme de saint Jean de Dieu est tellement riche et dynamique que lorsque les frères et ceux qui collaborent avec eux se laissent conduire par l'Esprit de Dieu et restent à l'écoute des nouveaux besoins de la société, les fruits de leur hospitalité se multiplient, même si les ressources dont ils disposent peuvent apparaître insuffisantes.

LES VALEURS QUI INSPIRENT NOTRE HOSPITALITE

A l'invitation de l'Eglise et conscient de sa mission évangélisatrice l'Ordre veut développer « sa propre culture , sa philosophie » en un mot la « **nouvelle hospitalité** » qui fait appel à plusieurs valeurs qui seront développées dans ce chapitre.

1. Dignité de la personne

Le respect de la dignité de la personne reflète une attitude authentiquement chrétienne. La création de l'homme et de la femme, à l'image et la ressemblance de Dieu (Gen 1,27), leur confère une dignité indéniable. Parmi toutes les créatures, l'être humain est le seul à la ressemblance de Dieu et appelé à communiquer avec Lui. La dignité de chacun devant Dieu est le fondement de sa dignité face aux autres et à lui-même. C'est la raison ultime de l'égalité et de la fraternité entre les hommes de toutes races, nationalités, cultures ou classes sociales. C'est la raison pour laquelle personne n'a le droit de considérer autrui comme un objet. Chacun a celui d'être traité avec le respect dû à tout être humain.

Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes et respecter le caractère sacré de la vie de chaque personne, reflet de la gloire de Dieu (Gen 9,6).

Ce respect doit être universel. Chacun doit considérer son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même et lui procurer le nécessaire pour mener une existence digne. La dignité de la personne demeure immuable quelles que soient les limites dont elle peut souffrir ou la marginalisation qu'elle peut subir.

Attitude intérieure nécessaire pour mieux accueillir les malades et les démunis. La valeur et la dignité de la personne posent souvent question dans les situations de souffrance, de maladie, de handicap ou de mort et risquent parfois d'être oubliées. L'Ordre hospitalier en prenant soin des malades et des démunis, annonce à tous les hommes le merveilleux héritage de foi et d'espérance transmis par l'Évangile.

L'attitude de Jésus en faveur des plus faibles et des marginaux est un appel à s'engager dans la défense et la promotion de la dignité et des droits fondamentaux de la personne.

Parmi les différentes réalisations de l'Ordre, certaines s'inscrivent plus particulièrement dans la perspective de la Nouvelle Hospitalité et manifestent des signes évangéliques significatifs, par exemple :

- *les SDF, les malades en phase terminale,*
- *les malades du SIDA et les toxicomanes,*
- *les immigrés et les personnes déplacées,*
- *les personnes âgées ou handicapées.*

En chaque lieu de souffrance, de pauvreté et de maladie, chacun peut exercer et vivre l'Évangile de la miséricorde selon l'esprit Saint Jean de Dieu.

2. Respect de la vie humaine

La vie pour le croyant est un don de Dieu, elle doit être respectée du début jusqu'à sa fin naturelle. Ce droit à la vie est inviolable.

Protection particulière des malades atteints de handicaps physiques, mentaux et psychologiques. Tout handicapé mental ou physique est un membre de la communauté humaine, un être qui souffre et qui, plus que tout autre, a besoin de notre appui et de nos marques de respect pour reconnaître sa valeur de personne.

L'Ordre hospitalier doit se distinguer par sa disponibilité et sa volonté d'innovation pour la réinsertion dans la société, la rééducation, l'épanouissement physique, psychique, spirituel et moral de la personne handicapée

Promouvoir la vie en luttant contre la misère, la faim et la pauvreté. Comme disciples du Christ et éclairés par le charisme de Saint Jean de Dieu nous devons contribuer à éliminer les structures injustes et inhumaines, à promouvoir des conditions de vie dignes, là où sévit la pauvreté, la maladie, la marginalisation et l'abandon. C'est un des aspects de la mission de l'Ordre.

Aux Frères, collaborateurs et personnels concernés sera proposée une formation permanente relative au respect de toute vie (embryons, malades et handicapés, mourants) et aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés (avortement, acharnement thérapeutique, euthanasie).

3. Promotion de la santé et lutte contre la douleur et la souffrance

Le devoir de promouvoir la santé publique. Il convient de rappeler les campagnes d'information et les programmes d'éducation portant sur : le tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie, le SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles, la mauvaise alimentation, l'inactivité physique et l'immunisation insuffisante des enfants.

Dans beaucoup de pays, l'éducation sanitaire est un moyen pour diminuer la mortalité infantile grâce à l'allaitement au sein et à l'information fournie aux parents sur une alimentation appropriée et sur les dangers de l'eau contaminée.

Se mettre du côté des pauvres et des blessés de la vie comme un impératif évangélique de justice. Dans un monde de souffrance et de pauvreté qui affecte la majorité de la population mondiale, l'Ordre doit s'engager de manière plus marquée pour les pauvres et le montrer dans son style de vie et dans tout son service pour exercer ainsi une influence toujours plus grande dans l'Église et sur les structures de la société.

Respect de la mort comme une étape de vie. Tout en promouvant la santé, nous ne considérons pas la mort comme un phénomène étranger à éliminer, elle est une partie intégrante de la vie. Par conséquent chaque malade doit être soutenu dans son désir d'assumer et de vivre, conformément à sa religion, ce passage de la vie qu'est la mort.

Soins palliatifs Les centres de l'Ordre qui soignent des malades en phase terminale doivent pouvoir disposer, dans la mesure du possible, d'unités de soins palliatifs destinées à soulager leurs souffrances et leur assurer en même temps un accompagnement humain approprié.

4. Efficacité d'une bonne gestion

Souvent, le budget de l'état et des collectivités est insuffisant pour répondre aux besoins de santé, le recours à d'autres sources de financement – bienfaiteurs, sponsors, donateurs – devient de plus en plus nécessaire pour réaliser nos engagements. Une gestion rigoureuse permettra d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins du moment.

Créer un climat humain et humanisant. Une bonne gestion doit s'accompagner d'un climat humain et humanisant pour les personnels et les personnes accueillies dans nos établissements.

5. Nouvelle hospitalité et nouvelles exigences : le Tiers Monde et le Quart Monde.

Le fossé qui sépare les pays de l'hémisphère Nord industrialisé, de ceux de l'hémisphère Sud en voie de développement, ne cesse de croître. Même dans les pays industrialisés, des millions de personnes sont exclues des protections sociales, on les appelle, communément, le quart monde.

Solidarité et coopération. La solidarité se manifeste dans le partage des biens, spirituels, matériels et dans la juste rémunération du travail. La solidarité des riches avec les pauvres, des pauvres entre eux, la solidarité entre les nations et les peuples, contribueront dans une bonne mesure à la paix du monde.

Le bénévolat.

Est bénévole celui qui, outre ses devoirs professionnels et familiaux, consacre de manière continue et désintéressée, une partie de son temps à des activités en faveur des autres et d'intérêts sociaux. **Au cours de son histoire, l'Ordre a toujours compté sur la collaboration d'autrui, comme marque de solidarité ou comme expression de charité chrétienne. Notre fondateur a pu développer son action grâce au soutien généreux de bienfaiteurs et de bénévoles.**

6. Évangélisation et mission

Évangéliser est la vocation propre de l'Eglise, elle existe pour témoigner, enseigner, et prêcher la bonne nouvelle de Jésus Christ. Jésus annonce le salut, une libération de tout ce qui opprime l'homme.

C'est par les gestes de soins et d'attention à toute souffrance qu'à la suite de Saint Jean de Dieu, l'Évangile est annoncé. Humaniser et Évangéliser sont les deux faces d'une même médaille : **Là où est la charité, Dieu est présent.**

5 SITUATIONS CONCRETES

1. Accompagner une personne, respecter ses droits

Au cours des siècles, l'Ordre s'est distingué par la qualité de l'attention réservée aux souffrants. Les premières constitutions déjà insistaient sur la manière de les traiter et l'Ordre s'est efforcé d'y être fidèle tout au long de son histoire.

La relation avec le malade, le démuné et leurs proches

L'attention aux besoins de la personne, y compris ceux de nature spirituelle, constituent un élément clé de tout service sanitaire et social.

Ecouter, accueillir sans réserve, discerner les aspects positifs et négatifs de chaque personne est la première attitude de l'accompagnateur. En effet, quand l'être humain souffre, il cherche quelqu'un à qui pouvoir parler, il a besoin d'un interlocuteur sur lequel décharger le poids qui l'écrase. C'est pourquoi tous ceux qui appartiennent à l'Ordre hospitalier, religieux, collaborateurs, bienfaiteurs et bénévoles, doivent acquérir et développer les qualités suivantes :

Accueil. Accueillir avec affection et considération celui qui arrive, en veillant à ce que les pratiques administratives ne deviennent pas un obstacle à la rencontre.

Capacité d'écoute et de dialogue, pour permettre à la personne d'exprimer ce qu'elle ressent, ses exigences, ses craintes, ses peurs. Elle doit percevoir qu'on l'écoute avec confiance et sérénité, dans ses moments de joie comme dans ses moments de peine.

Aptitude au service. Notre compétence technique, notre savoir et tout notre être doivent toujours rechercher le bien du malade. Lui expliquer le but des recherches, examens, soins, permettra une prise en charge commune du traitement de la maladie ou du handicap.

Simplicité. Simplicité de celui qui recherche la vérité, le bien de tous et humilité de celui qui aide le malade sans créer des situations de dépendance.

Droits du malade

On retiendra particulièrement le droit à la meilleure santé possible et donc aux soins. Les droits du malade s'inscrivent dans le contexte plus vaste des droits fondamentaux de l'homme.

L'Ordre reconnaît ces droits et, outre les différents droits résultants des chartes réglementaires (droit de l'homme, de la personne âgée, de la personne handicapée, de l'enfant, du malade...) il souligne tout particulièrement :

Secret. Le respect pour la personne exige le respect de son intimité, de cet espace où chacun de nous se révèle à soi-même, où il se reconnaît, où il affirme et forme son identité. Le respect fonde la vie en société. Le voile du secret protège le respect mutuel et ouvre le chemin à la confiance qui permet d'accéder à l'intimité de l'autre.

Le respect mutuel et la confiance permettent de révéler à l'autre ses secrets parce qu'on a la certitude que ceux-ci ne seront pas divulgués. L'obligation du secret professionnel consiste à ne pas révéler ce que l'on a appris dans l'exercice de sa profession ; le secret professionnel partagé exige de tous une attention particulière pour que ne soit pas violée l'intimité du malade.

Chaque membre du personnel d'un hôpital, d'un centre, d'une institution doit y être attentif et veiller à respecter ce droit du malade.

Vérité. Le droit du malade à connaître la vérité est le corollaire du droit au secret. Ces deux droits sont indispensables pour construire le climat de confiance nécessaire entre le médecin et le malade. Celui-ci doit être informé surtout quand il doit prendre des décisions. Il revient au médecin de lui faciliter cette tâche. Le médecin ne peut se substituer à lui et doit prendre le temps nécessaire et les moyens qui s'imposent pour faire comprendre au malade la vérité et lui permettre ainsi de décider avec sagesse. Parfois le malade a besoin de temps pour assumer ce qui lui a été révélé. Ce droit du malade à connaître la vérité ne doit cependant pas se faire à son détriment.

On renoncera à communiquer la vérité quand l'autre est incapable de la supporter. Le droit à la vérité cesse quand celle-ci débouche sur le désespoir et sur la négation de soi, quand cette communication est perçue comme une condamnation à mort sans aucune raison ni aucun sens.

Le titulaire du droit à connaître la vérité est le malade, à condition qu'il soit adulte et en possession de ses moyens. Quand celui-ci n'est pas capable d'assumer ses responsabilités, l'information doit être transmise à qui doit prendre les décisions à sa place.

En respectant le droit à la vérité et le droit au secret il faut tenir compte du respect dû à la liberté de conscience du malade et du médecin. Il appartient au malade informé en vérité de manifester clairement le consentement ou non qu'il donne à l'acte médical.

Liberté de conscience. Le droit à la liberté de conscience, clairement formulé dans l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme inséré dans la majorité des constitutions des états modernes, est une réponse à la dimension éthique de l'être humain et de sa manière de concevoir son existence comme un don et un projet à réaliser. La dimension religieuse n'est pas exclue de ce contexte. Il faut rappeler à ce sujet la Déclaration *Dignitatis Humanae* du Concile Vatican II qui affirme que "la personne a droit à la liberté religieuse".

Chaque être humain de toute confession religieuse a le droit de témoigner sa foi à condition qu'un tel témoignage respecte la justice et la dignité de la conscience d'autrui. Le prosélytisme est la corruption de ce témoignage parce qu'il comporte des abus dans ses manifestations et constitue une atteinte à la liberté religieuse.

Programmes d'humanisation et de pastorale.

Programmes d'humanisation. L'évolution constante, l'apparition de nouveaux équipements et techniques de travail risquent de marginaliser aussi bien le malade que celui qui le soigne. Dans de nombreux traitements, le personnel soignant perd le rôle de premier plan qui était le sien pour n'occuper qu'une place secondaire.

Ces évolutions ne sont pas sans incidence sur la personne, car elles génèrent un certain isolement, une ségrégation ou une dictature de la technologie. Le malade risque d'être un sujet passif, face à tout ce déploiement professionnel : tout pour le malade, mais sans le malade.

De réels programmes d'humanisation deviennent dès lors un impératif pour nos centres. On doit obtenir de tous les professionnels de la santé qu'ils se sentent appelés à avoir soin du malade, de sa personne et de sa famille. C'est en cela que consistera l'humanisation des œuvres de saint Jean de Dieu : assurer que tous les soignants travaillent pour le malade et avec le malade en utilisant les meilleurs moyens techniques disponibles.

Pastorale de la santé. La maladie, la dépendance, la pauvreté fragilisent l'homme.

Parce que nous sommes convaincus que la foi en Jésus-Christ est une source de salut et de vie, nous croyons que la personne fragilisée peut y trouver une source de salut et de guérison.

Dans nos établissements, nous avons voulu une présence pluri confessionnelle des personnels de la santé et des patients ; certains parmi eux ont accueilli le don de la foi et l'on fait grandir en Jésus Christ.

Nous voulons servir et aider tout le monde, sans discrimination. En parcourant avec chacun, un chemin qui lui permette de revoir son histoire personnelle et de donner une nouvelle dimension à sa vie.

Nos centres sont des œuvres d'Église et par conséquent leur mission est d'évangéliser à partir des soins que nous donnons, en suivant l'exemple de saint Jean de Dieu. Parler d'attention globale implique avoir soin de la dimension spirituelle de la personne comme d'une réalité essentielle, organiquement liée aux autres dimensions de l'être humain : biologique, psychologique et sociale.

Dans le respect et la liberté, répondre aux besoins spirituels des malades et des marginaux nécessite une écoute de la personne, une attention à ses requêtes, à ses questions.

Institutions d'Eglise, nous oeuvrons et collaborons avec l'Eglise locale aux niveaux paroissial et diocésain. Ensemble : Pastorale de la santé, aumôneries, en lien avec le

diocèse, nous participons à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une pastorale commune.

La pastorale est l'action évangélisatrice d'accompagnement des personnes qui souffrent en leur annonçant, par la parole et le témoignage, la bonne nouvelle du salut, comme l'a fait Jésus, dans le respect des croyances et des convictions de chacun.

Le service de la pastorale a comme principale mission de s'occuper des besoins spirituels des malades et des nécessiteux, de leurs familles et des personnels de santé. Cela exige une structure appropriée qui demande du personnel, des moyens et un programme. L'équipe de pastorale est formée de personnes préparées et uniquement destinées à ce travail; d'autres peuvent les aider, soit à temps partiel, soit comme bénévoles.

Chaque centre a son projet d'action pastorale pour répondre aux besoins spirituels des personnes, de leurs proches, du personnel soignant et d'accompagnement.

L'équipe de pastorale devra veiller à sa formation pour rester à niveau sur le plan professionnel et spirituel. Le conseil de pastorale, formé principalement d'un groupe de professionnels du centre, soutiendra l'équipe de pastorale par son travail de réflexion et par ses orientations.

2. Moyens mis en œuvre pour exercer notre mission

Comité d'éthique

La mise en place d'un comité d'éthique est indispensable pour réaliser pleinement notre mission.

Son terrain de réflexion et de recherche pour un agir conforme à l'Esprit de Saint Jean de Dieu et à la doctrine de l'Eglise couvrira les différentes situations auxquelles sont confrontés les institutions :

- Avortement – diagnostic prénatal – reproduction médicalement assistée.
- Dons et transplantations d'organes.
- Acharnement thérapeutique et euthanasie.
- Soins palliatifs et accompagnement des mourants.
- Expérimentations sur l'homme.
- Vie affective des personnes handicapées.
- Prise en charge des toxicomanes et malades du Sida.
-

Composé de Frères et de laïcs qualifiés, le comité d'éthique a pour mission d'examiner les questions posées au sein des établissements, d'éclairer les décisions à prendre et de vérifier leur mise en application.

Formation

La nécessaire formation humaine, professionnelle, éthique et spirituelle, pour devenir artisan d'humanisation incombe à tous, Frères et collaborateurs laïcs. Elle est un droit et un devoir.

3. Gestion et administration

Les Frères Hospitaliers sont les garants de la philosophie et des valeurs de l'ordre au sein des Etablissements. Frère Supérieur et directeur travaillent en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de direction. En outre, ils veillent à promouvoir la participation des équipes pluridisciplinaires dans toutes les instances du centre.

Gestion

Organisation et utilisation des ressources. Notre fondateur a été un pionnier de l'assistance à son époque grâce à une bonne organisation et à une distribution rationnelle des ressources. Nous aussi, sommes appelés à être des novateurs dans notre société. A notre époque, plus encore qu'à la sienne, l'organisation et la gestion constituent un élément essentiel de toute activité.

Une règle pour nos centres devrait être la suivante : capacité de distribuer et d'utiliser correctement les ressources disponibles, en privilégiant la spécificité de nos institutions pour assurer l'avenir même de nos centres et la qualité de notre action.

La rémunération et la formation des professionnels, l'achat des produits et du matériel nécessaire pour un fonctionnement correct, la technologie appropriée et l'humanisation devront aller de pair. Si un de ces éléments était privilégié au détriment des autres ce serait un échec.

Notre professionnalisme ne doit pas pouvoir être contesté si nous voulons répondre à notre vocation et assurer une prise en compte globale de la personne.

C'est par une réponse cohérente avec les principes éthiques de notre profession et avec la philosophie de l'Ordre que nous donnerons à nos œuvres l'identité que celles-ci doivent avoir. La compétence technique et les valeurs humaines constituent les fondements indispensables pour qu'une telle réponse professionnelle soit possible.

Organisation

La mission de l'œuvre s'exprime aussi dans la manière dont celle-ci est administrée. Les professionnels devront accroître leurs compétences, les équipes acquérir une plus grande marge d'intervention, les cadres intermédiaires pouvoir prendre des initiatives et les cadres supérieurs assumer davantage de responsabilités.

La subsidiarité, valeur particulièrement liée à la tradition chrétienne, doit être un élément fondamental dans le fonctionnement de nos œuvres.

Ressources humaines

L'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu, est d'abord une œuvre humaine, fruit des efforts de tous ceux qui en font partie ; ses œuvres sont des associations sans but lucratif à caractère spécifique, devant conjuguer leurs objectifs avec les responsabilités sociales et économiques d'une institution ecclésiale. Ouvert aux

évolutions du monde des entreprises - sociologie, relations humaines, psychologie - il a opéré les mutations nécessaires d'organisation et d'administration pour assurer une plus grande efficacité, tout en respectant la philosophie, la culture et le style qui lui sont propres. L'Ordre, attentif au personnel employé dans ses œuvres propose des relations de travail qui doivent répondre aux attentes des deux parties ; il précise les mécanismes nécessaires pour atteindre ensemble les objectifs fixés.

La personne est la base de toute organisation. Aussi la gestion des ressources humaines veille-t-elle tout en poursuivant les finalités de l'œuvre, à orienter, motiver, promouvoir, intégrer les aspirations du personnel.

Le respect de l'équité sociale, des conventions collectives applicables et plus généralement l'intégralité de la législation guide notre action.

Recrutement du personnel. Le personnel sera recruté en tenant compte de ses qualifications techniques et humaines et en s'assurant que ses motivations, aptitudes et comportements respectent les valeurs de l'Ordre.

Politique économique et financière

Associations sans buts lucratifs, nos Institutions n'ont jamais pour objectif d'accumuler des richesses, les ressources étant destinées à leur fonctionnement pour qu'à tout moment leurs équipements et leurs méthodes de travail soient à la hauteur du rôle qui doit être le leur.

A l'origine, nos Œuvres ont bénéficié de dons et de la collaboration généreuse de beaucoup de personnes. Elles doivent s'ingénier à promouvoir cette dimension universelle de la charité chrétienne pour continuer leur mission.

Nous appliquons une gestion transparente. La situation économique de chaque centre - activités, recettes, dépenses, résultats, investissement, trésorerie - constitue une réalité accessible.

Justification sociale

La raison d'être des œuvres est leur utilité sociale, elles doivent donc rester ouvertes aux changements pour demeurer d'actualité. Les Constitutions de l'Ordre précisent à ce propos que nous sommes les intendants de nos œuvres et non pas leurs propriétaires et que nous devons garantir un juste emploi de leurs ressources. Nous offrons des lieux de réflexion et sommes force de propositions pour satisfaire aux missions qui sont les nôtres dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

Nous voulons assumer pleinement notre fonction dans ce domaine, faire entendre notre voix si nécessaire et pouvoir invoquer des clauses de conscience si l'application de la loi était contraire à notre philosophie.

Les bienfaiteurs. Ceux-ci ont permis à notre fondateur de réaliser son œuvre. Ils ont été capables de soutenir les nombreux engagements pris par saint Jean de Dieu pour le bien des malades et des nécessiteux. Au cours des siècles ils ont contribué à soutenir notre action. Aujourd'hui cette générosité continue à se manifester sous

diverses formes et reste indispensable si nous voulons être fidèles à notre devoir de charité et de solidarité.

Les collectivités publiques. Nos œuvres s'adressent au public et dans de nombreux cas elles s'insèrent dans des services médicaux ou sociaux de l'état ou des collectivités locales. Ceci exige d'entretenir des relations avec l'administration publique afin d'être bien informés sur la réalité actuelle et les perspectives d'avenir, et, pour lui communiquer à notre tour nos projets. Ceci exige de notre part honnêteté, clarté et transparence.

Évaluation

Pour être fidèles à la mission que nous poursuivons, nous devons périodiquement vérifier la manière dont nous réalisons nos projets, évaluer la manière dont les principes philosophiques de l'Ordre sont mis en œuvre tant au niveau de la gestion, de la direction que de l'hospitalité.

Dans l'évolution constante de la société, l'homme est aussi en train de changer. Dans cette situation nous devons faire face à :

- de nouvelles maladies;
- de nouveaux modes de contamination qui exigent de nouveaux modes de présence;
- de nouvelles difficultés au sein de la famille que nous devons être capables, de soutenir et d'accompagner ;
- de nouveaux besoins qui exigent de notre part, créativité et solidarité,
- de nouvelles formes d'égoïsme qui nous interpellent.

Répondre avec des moyens modernes aux besoins de la personne tout en respectant le style et les valeurs de l'Ordre, signifie demeurer fidèle à la Nouvelle Hospitalité, synthèse de notre projet apostolique.

Conclusion

Nous entrons dans ce troisième millénaire avec une attitude courageuse et prophétique pour assumer des nouveaux rôles et donner des nouveaux témoignages. Dans le monde de l'hospitalité, l'espérance ouvre un avenir possible à condition de créer des structures de santé qui accueillent l'homme souffrant, en témoignant d'un amour vivant, agissant, constructif pour soutenir les blessés de la vie.

L'évolution de la société nous impose d'évaluer et donc de choisir et de trouver des réponses appropriées qui tiennent compte du pluralisme culturel croissant, du mouvement de défense des droits de l'homme, du vieillissement de la population, de la diffusion des pauvretés, anciennes et nouvelles, du désir de paix et de la réduction des ressources économiques disponibles.

Notre rôle d'hospitaliers, dans l'avenir, nécessite un examen plus approfondi des attentes de l'homme dans le besoin, unissant éthique et spiritualité avec une anthropologie cohérente.



Frères et collaborateurs se veulent prophètes d'espérance, prophètes de la dignité des blessés de la vie, prophètes de l'amour.

Peut-être serons-nous appelés à repenser la présence de l'Ordre dans certaines œuvres spécifiques et à envisager une refondation à l'aube de ce nouveau millénaire. Il est important qu'une Oeuvre répondant à un besoin réel, puisse perdurer. Si la communauté des Frères devait la quitter, les collaborateurs laïcs devront être en mesure d'assurer la continuité dans l'Esprit de Saint Jean de Dieu. Pour cette raison, il est indispensable de préparer les collaborateurs à leur mission future,

Pour que Saint Jean de Dieu soit toujours vivant.